

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 58 (2010)

**Artikel:** Les donations Chauvet  
**Autor:** Campagnolo, Matteo  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728137>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le Cabinet de numismatique a commencé l'an 2010 avec la présentation de l'ouvrage de William Eisler, *Images chatoyantes du siècle des lumières : les médailles des Dassier de Genève*, et avec la bonne nouvelle qu'une pièce majeure de l'art genevois de la médaille rejoindrait bientôt ses collections. Il ne s'agit rien de moins que du pendant de la médaille en or réalisée par Jean Dassier et offerte par Genève à son ambassadeur Isaac Thellusson<sup>1</sup>.

Le 13 janvier, au cours d'une conférence de presse au Cabinet de numismatique, M<sup>me</sup> Anne-Françoise Chauvet en a annoncé la donation, en son nom et en celui de son frère Olivier. Le nom de Chauvet est bien connu des Genevois sensibles à l'histoire politique et culturelle de leur cité, et déjà illustré par deux anciennes donations qui ont notablement accru l'importance des collections littéraires et numismatiques de la Ville. Les trois donations sont liées à la personnalité de Michel Chauvet (1823-1891), qui fut pendant de longues années député au Grand Conseil et conseiller d'État de Genève.

La première donation, en 1883, ainsi que la médaille offerte à Michel Chauvet par la Ville en signe de reconnaissance (donation 2010 ; fig. 1) font l'objet du présent article.

Toutefois, un bref rappel de la deuxième donation permet de mieux comprendre le mécène. Celle-ci concernait la collection de six mille ouvrages consacrés à l'art dramatique français : «classiques, [...] pièces les moins connues du XVIII<sup>e</sup> siècle, [...] ouvrages de critique littéraire, [...] monographies spéciales sur le costume ou le décor, [...] en longues séries numérotées et bien classées, les pièces qui se jouaient, l'année même, à Paris [entre] 1847 et 1891 [...]»<sup>2</sup>. Cet ensemble unique fut réuni par Michel Chauvet et son épouse et légué par leurs enfants à la Bibliothèque de Genève en 1920, à la mort de leur mère, laquelle savait si bien en faire les honneurs à ceux qui demandaient à le consulter «dans la grande bibliothèque du chemin de Contamines<sup>3</sup>».

La «bibliothèque composée d'ouvrages ayant trait à l'art dramatique<sup>4</sup>» trouvait ses racines dans une véritable passion pour la scène qui paraît avoir été fort répandue dans la bonne société genevoise pendant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle et qui se traduisait notamment par la mise en scène de pièces en famille. Michel Chauvet et sa femme (Louise-) Victoire (1827-1920) étaient unis par ce goût pour le théâtre. Michel devait tenir cette passion de sa mère, dans la correspondance de laquelle on en rencontre des preuves manifestes. Ainsi, en hiver 1822, un peu plus d'une année avant la naissance de Michel, celle-ci racontait à sa propre mère qu'elle jouait des pièces de théâtre avec ses amies<sup>5</sup>. Dans une lettre que lui écrivait de Weimar, le 7 juin 1824, son frère Abraham Beurlin (1799-1866)<sup>6</sup>, on voit combien la passion pour la littérature unissait toute la famille. Il avait eu l'honneur de rencontrer Goethe : «Ma chère sœur, j'ai lu ce que tu m'écrits de Göthe [*sic*] à sa belle fille qui en a été enchantée et le lui a raconté, ce qui lui a fait grand plaisir, l'intérêt que l'on prend à lui et à ses ouvrages, l'effet qu'ils produisent dans l'étranger ne lui est naturellement point indifférent ; et c'est tout autant pour l'honneur de notre patrie que pour le tien, que j'ai lu ce passage de ta lettre, puisque j'étais bien aise d'avoir l'occasion de faire savoir que l'allemand n'était pas négligé chez nous et que nous étions aussi capables d'apprécier les beautés de cette riche littérature<sup>7</sup>.»

1. Celle-ci, après des décennies de pérégrinations, se trouve à nouveau en lieu sûr chez les descendants de l'ambassadeur de la République (voir EISLER 2010, pp. 7, 46-47).

2. *Journal de Genève*, 2 novembre 1920

3. *Ibid.*

4. *D.H.B.S.* 1924, p. 492. Au sujet de Michel Chauvet et de sa famille, consulter aussi *Biographies genevoises* 1891, CHOISY/DUFOUR-VERNES 1902, *passim*, RUCHON 1953, *passim*, *D.H.S.* 2004, Ms. fr. 1080, Ms. fr. 3721 ; voir également Arch. BPU Dm 27-37 ; *Numispost* 2010.

5. Arch. Chauvet, sans cote. Nous remercions nos collègues de la Salle des manuscrits de la Bibliothèque de Genève, en particulier M<sup>mes</sup> Barbara Roth, conservateur, et Christine Tourn, qui ont facilité nos recherches dans ces archives en cours de catalogage ; nous conservons les particularités orthographiques des auteurs des lettres, mais modernisons la ponctuation, selon les règles en usage pour l'édition des textes à l'École nationale des chartes, Paris. Ces archives furent déposées en 1985 à la Bibliothèque par Andrée Chauvet-Aubert (1908-1998), l'épouse de Bernard Chauvet et la mère d'Olivier et d'Anne-Françoise, mentionnés plus haut ; nous saisissons ici l'occasion de remercier cette dernière pour la série de trois entretiens qu'elle nous a accordés le 18 novembre 2009, le 12 janvier et le 26 mars 2010.

6. Voir plus bas. Nous remercions M. Roger Rosset des Archives d'État de Genève pour les précisions sur la généalogie des familles Beurlin et Chauvet.

7. Arch. Chauvet, sans cote



1. Hugues Bovy (1841-1903) | Médaille Chauvet, exemplaire unique en or, offert à Michel Chauvet, Genève, 1884 | Or, 173,50 g, Ø 68 mm (MAH, CdN, donation en attente de ratification par le Conseil administratif de la Ville de Genève [don Anne-Françoise et Olivier Chauvet, Genève]) | «Le droit de cette médaille portera dans un encadrement A MICHEL CHAUVET LA VILLE DE GENEVE. Ex. : MDCCCLXXXIII. Au revers, vue de Genève prise du lac, de façon à voir les deux Salèves et St-Pierre. Ex. : GENÉVA. CIVITAS.» (Arch. CdN, Compte rendu des séances de la Commission médaille, novembre 1883) | On voit le pont du Mont-Blanc, la cathédrale n'a pas encore reçu sa flèche nord.

Michel (-Georges) Chauvet naquit en 1823 d'(Henri-) David (vers 1793-1854) et de Marthe Beurlin (1802-1858). La famille paternelle de Michel Chauvet était originaire du Comtat d'Avignon : son trisaïeul s'était installé à Genève au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. David, son arrière-grand-oncle<sup>8</sup>, reçut la bourgeoisie en 1770 ; il défendit avec la plume l'indépendance de Genève du temps de Napoléon depuis son exil en Angleterre. Du côté de sa mère, il descendait d'une ancienne famille de commerçants et d'industriels, comme le rappelle le grand-père Michel-Christ Beurlin à sa femme, dans une lettre datée de « Genève, le 13 May 1823 » : « Je ne suis pas surpris que le nom Bäurlin de Brougg ne t'ait intrigué, tu ne t'es pas rapellé que j'ai fait l'histoire de [la] famille. Nous sommes originaires de Waldshout, dans la forêt Noire l'an 1300. [La] famille s'est séparée, les uns sont allés dans le Württemberg, d'où, comme tu sais, nous sortons, et les autres sont venus à Brougg en Suisse, mais le nom fut changé, et ils ont adopté un ä à la plasse d'un e. Nous avons un tableau sur du bois qui représentait toute la famille à genoux au pied d'un Christ sur la croix<sup>9</sup>. »

L'arbre généalogique de la famille, conservé dans les Papiers Chauvet<sup>10</sup>, confirme ses dires. Michel-Christ Beurlin (1762-1843) était le fils de Georg-Gottlieb, originaire de Stuttgart, reçu habitant en 1753 et admis à la bourgeoisie en 1789. Les liens de la famille avec l'Allemagne demeurèrent vivaces longtemps, au très grand avantage de Genève. Comme son père, Michel-Christ négocia avec des villes d'Allemagne du Sud l'approvisionnement en blé de la République, pendant l'époque révolutionnaire. Ses propres fils étaient souvent en Allemagne, et, comme le prouvent les lettres de Michel-Christ et d'Abraham, futur avocat et juriste à Genève, l'allemand devait être encore la langue de famille. Ajoutons que c'est grâce à la famille Beurlin que l'église luthérienne de Genève se trouve en haut de la rue Verdaine, dans la Vieille-Ville de Genève. Georg-Gottlieb fut l'intermédiaire entre le prince Henri de Hesse-Darmstadt et les autorités civiles et religieuses de Genève pour l'édification du temple. Les Genevois ne voyaient pas tous ce projet avec faveur, craignant une concurrence étrangère au calvinisme. Il ressort également des papiers de famille que son fils dirigeait la maison de commerce Beurlin & Graff. C'est là que travaillait David Chauvet en 1825-1829 et sans doute depuis son mariage avec une fille de la famille et plus tard encore.

À part ses parents, Michel Chauvet était très attaché à une forte personnalité à la plume infatigable : sa grand-mère Anne Beurlin-Joly (vers 1778-1871), dont il vaut la peine de citer deux lettres qui eurent à n'en pas douter de l'influence sur l'avenir de son petit-fils. La première nous indique le moment où le jeune homme quitta Genève pour aller continuer ses études à Paris. Elle porte la date du « Mercredi 8 9bre [1843, date du timbre postal] » : « Je ne veux pas tarder, mon cher enfant, de te dire un petit bonjour, afin de me rapprocher de toi au moment où tu viens de te séparer de tes parens, c'est un grand moment dans la vie que celui où on prend la détermination de se conduire par soi même. Il demande bien de la réflexion [...]»<sup>11</sup>. »

La seconde est datée d'une semaine plus tard, « Lundi 13 9bre 1843 » : « Mon cher Michel, Tes parens [et moi] on a beaucoup parlé de toi, comme tu le comprends, et nous te voyons dans ta belle robe de chambre, devant ta jolie table travaillant de bon courage pour obtenir l'approbation de tes professeurs, faire la joie de tes parens, et surtout, satisfaire à tes devoirs devant ton Dieu, te conserver une conscience pure et ces joies qui en dépendent uniquement ; tu es placé de la manière la plus délicieuse pour te bien développer, entouré de gens aimables, d'amis charmans, c'est tout ce qu'on peut désirer dans ce monde, le travail, accompagné de jouissances intellectuelles, tu es gâté de la bonne

8. Arrière-grand-père, selon SORDET s.d., à corriger par GALIFFE 1892, pp. 214-216 (Fernand Reverdin). L'arrière-grand-père de Michel était Pierre Chauvet, son grand-père Jean-Jacques-André Chauvet. La famille dans sa totalité devint bourgeoise de Genève en 1790 (COVELLE 1897, p. 465).

9. Voir plus haut, note 5

10. Voir plus haut, note 8

11. Voir plus haut, note 5



2. Photographe anonyme | Portrait de Michel Chauvet à vingt ans, Paris (?), 1843 | Daguerrotype encadré dans un étui, 9 × 6 cm environ (Famille Chauvet)

providence; tâche de profiter de tous ces avantages; c'est là le but que tu dois te proposer. Nous avons grand plaisir à voir ton daguerotype [fig. 2]. Nous l'aimerions moins sérieux, mais nous avons eu du plaisir à te voir engraisé, et on dit que ce genre de portraits est toujours sérieux. Je suis enchantée du cadeau que je t'ai fait, il me semble qu'on ne pouvait mieux choisir; et je te remercie de t'être fait ce plaisir de sentiment en mon nom, je vois que tu me connois comme j'aime qu'on me connaisse<sup>12</sup>. »

La réponse adressée quelques jours après par le petit-fils le montre effectivement très proche de sa grand-mère, même par sa calligraphie! Aujourd'hui, combien de petits-enfants auraient apprécié à leur juste valeur de tels conseils de la part de leur aïeule? On comprend que son daguerréotype ne fût pas très enjoué!

En dépit de débuts encourageants, le jeune Michel traversa une période de crise et fut sur le point d'abandonner ses études. C'était compter sans l'oncle Abraham, qui intervint dans une lettre adressée de Genève, le 25 avril 1845, à son neveu – chez Messieurs Hentsch, Lütcher et C<sup>ie</sup> à Paris –, dans laquelle il l'adjurait de reprendre courage et de ne pas laisser ses études à moitié. À n'en pas douter, il atteignit son but.

À vingt-cinq ans, Michel Chauvet assista à la révolution de 1848, avant de quitter Paris en ébullition et de retourner chez les siens à Beaulieu. Il s'installa ensuite à Genève. Là il épousa l'année suivante la fille de (Jean-Paul-) Albert Hentsch (1804-1855), dont il devint un fidèle collaborateur. Agent de change, comme son père, et banquier, comme son père et surtout son beau-père, il eut l'honneur de présider le conseil d'administration de la Banque de Genève à la fin de sa vie, de 1883 à 1891.

Michel suivit également l'exemple d'engagement actif dans la politique de plusieurs membres de sa famille. Député du Grand Conseil de 1866 à sa mort, survenue en 1891, il fut élu au Conseil d'État de 1867 à 1881 (tour à tour à la tête des Départements des finances, des travaux publics et de l'intérieur). Il fut parmi les rares élus du Parti conservateur indépendant à survivre à la revanche des radicaux d'Antoine Carteret en 1870. En 1875, il fut porté sur les listes par les radicaux libéraux. Quatre ans plus tard, il était brillamment élu à la législature suivante, avec presque le double de voix obtenues par Carteret, deuxième élu, et il présida le Conseil d'État.

Comme le disait avec force la nécrologie du *Journal de Genève*: «[...] peu d'hommes ont été plus universellement appréciés que lui. Dans tous les rangs de la société, dans tous les partis il possédait de nombreux amis, il en comptait même de très chauds parmi ses adversaires politiques. C'est que toujours, et dans les moments où la lutte était la plus vive, il savait combattre les idées sans haïr les personnes, surtout sans blesser les amours-propres qui ne pardonnent jamais. Par cette égalité d'humeur, par cette tolérance, il était presque une exception dans un pays où les passions politiques sont si vives et dégénèrent si facilement en inimitiés personnelles. Il a, comme citoyen, servi son pays à plusieurs reprises, souvent dans des circonstances difficiles et dans des fonctions fort diverses. Il a été membre du Consistoire pendant dix ans, de 1856 à 1866, et il en fut président en 1865. L'année suivante, il entra au Grand Conseil où son frère Marc-Louis, mort avant lui, siégeait déjà depuis 1862. À partir de ce moment, il a fait sans interruption pendant vingt-cinq ans partie de cette assemblée où il avait été réélu pour la dernière fois l'an passé par le collège de la Rive gauche. Il n'y prenait pas très souvent la parole, quoiqu'il dît fort clairement ce qu'il avait à dire, mais son expérience des affaires et son bon sens pratique étaient fort appréciés surtout dans les commissions auxquelles, à l'inverse de ce

12. Voir plus haut, note 5



3. J. Lacroix | *Portrait de Michel Chauvet, Genève – Nice, s.d.* | Photographie encadrée dans un étui, format carte postale, 10 × 7 cm environ (Famille Chauvet)

que font beaucoup d'autres, amateurs de popularité bruyante, il se montrait très assidu. [...] Pendant tout le temps qu'il y siégea [au Conseil d'État], et peu d'hommes y ont siégé aussi longtemps que lui, il se fit remarquer par son impartialité et par son assiduité. On le trouvait toujours à son bureau. Son département, quel qu'il fût, intérieur, finances ou travaux publics, était toujours celui où l'on travaillait le plus ; on y faisait quelque fois la besogne des autres, et il est même arrivé qu'en l'absence de ses collègues en voyage ou retenus à Berne par les affaires fédérales, Michel Chauvet était, à lui seul, presque toute l'administration cantonale. Il s'acquittait de ce surcroît de tâche avec son entrain et sa bonne humeur habituelle, sans se plaindre et sans se faire valoir<sup>13</sup>. »

À la fin de sa carrière politique (fig. 3) et après la mort de son frère Marc-Louis (1826-1883, député au Grand Conseil, maire du Petit-Saconnex), Michel Chauvet décida d'offrir à la Ville de Genève la collection de monnaies et de médailles de son grand-père maternel, dont il avait hérité pour moitié de son oncle Abraham – qui n'avait pas d'héritier mâle ou marié – et pour moitié de son frère.

La donation – si importante pour le Cabinet de numismatique – ne fut donc qu'une manifestation tangible supplémentaire de l'engagement de Michel Chauvet pour le bien public. Elle fut faite avec une parfaite modestie. Si elle ne risqua pas de passer inaperçue, cela dépendit essentiellement de l'engagement du jeune conservateur du Cabinet des médailles (selon l'appellation de l'époque) de la Ville, Eugène Demole – doué d'autorité et jouissant déjà du respect du cercle des collectionneurs et de l'administration municipale –, qui l'avait fortement appuyée.

Le 2 octobre 1883, le Conseil municipal de la Ville de Genève, réuni en session extraordinaire, approuvait « la proposition du Conseil Administratif pour l'acceptation d'une collection donnée à la Ville de Genève par M. Michel Chauvet ». Le compte rendu de ce premier point de l'ordre du jour, rédigé par Ph. Plan, le mémorialiste de l'époque, est basé sur le rapport établi par Eugène Demole. Nous ne saurions mieux faire que d'en citer de larges extraits : « En date du 8 août de cette année, M. Michel Chauvet, ancien conseiller d'État, écrivait au Conseil Administratif : “ J'ai l'honneur d'offrir à la Ville de Genève pour son cabinet des médailles, une collection qui existe depuis de longues années dans ma famille. Créée par mon grand-père, M. Michel-Christ Beurlin, et continuée par son fils, M. le Juge Beurlin, elle a été léguée par ce dernier à mon frère, M. Marc Chauvet, et à moi. Mon frère m'ayant légué sa part, je pense être agréable à sa mémoire en en faisant jouir la Ville de Genève. – Si possible je désire que cette collection demeure réunie en un corps et porte le nom de *Collection Beurlin-Chauvet*<sup>14</sup>. [...]” Par une lettre du 29 septembre, M. Chauvet a complété le don qu'il avait fait par la remise d'un certain nombre de pièces principalement de métal précieux. Le Conseil Administratif a remercié immédiatement ce généreux donateur ; mais cette collection numismatique a une valeur scientifique et intrinsèque si importante pour notre cabinet que nous n'avons pas hésité, Messieurs, à vous demander de joindre l'expression de votre reconnaissance aux remerciements que nous avons déjà adressés à M. Chauvet<sup>15</sup>. Pour vous mettre à même de juger du prix que ce don a pour la Ville de Genève, vous nous permettrez de vous communiquer quelques détails qui nous ont été obligeamment fournis par M. E. Demole, conservateur de notre cabinet numismatique<sup>16</sup>. La collection Beurlin-Chauvet se compose de pièces antiques, du moyen-âge et modernes. [...] Voici le nombre des pièces revenant à chaque pays, avec quelques renseignements sur les plus rares d'entre elles.

13. *Journal de Genève*, 31 mai 1891

14. Michel Chauvet avait écrit « Chauvet-Beurlin ». Voir Archives de la Ville de Genève, 03.Dos.17g (ancienne cote 170), don de la collection de médailles Beurlin-Chauvet, 1883 : trois lettres autographes signées de Michel Chauvet au Conseil administratif, du 8 août et du 29 septembre, donnant la collection « dont le nom sera Beurlin-Chauvet et non l'inverse » (lettre du 6 octobre au conseiller A. Le Cointe). Nous saisissons l'occasion de remercier les responsables des Archives de la Ville, MM. Didier Grange, archiviste, François Burgy, archiviste adjoint, et Jacques Davier, qui nous ont toujours aidé dans nos recherches, avec autant de compétence que d'amabilité.

15. Celui qui défendait si péremptoirement la numismatique est (Louis-) Adrien Le Cointe (1833-1915), ingénieur, alors conseiller administratif chargé du Département de la culture.

16. Celui-ci estimait confidentiellement la collection à 25 000 fr., ce qui était sans doute déjà alors en dessous de la réalité (voir plus haut, note 5). Aujourd'hui, il faudrait probablement multiplier par cent ce chiffre pour atteindre sa valeur, et même une telle somme ne suffirait pas à réunir une collection aussi riche et représentative.



4. Statère du type *Regenbogenschlüsselschen*, Allemagne du Sud | Or, 7,51 g, Ø moyen 18,5 mm (MAH, inv. CdN 6846) | «[...] une monnaie gauloise en or, assez rare, qu'on estime avoir été frappée en Helvétie» (*Compte rendu de la séance du Conseil municipal*, 2 octobre 1883) · LA Tour 1892, n° 9421

<i>Antiques</i>	Or	Argent et billon	Bronze et plomb
Gaule	1 [fig. 4]	28	31
Grèce	–	63	235
Familles romaines	–	229	60
Empereurs romains	6	926	938
Moyen Âge	14	13	58
<i>Report</i>	21	1259	1322
<i>Modernes</i>	Or	Argent et billon	Bronze et cuivre
Espagne et Portugal	3	31	16
France	8	192	327
Angleterre	5	82	57
Italie	6	341	202
Suisse	20 [fig. 5-6]	311	28
Autriche, Hongrie, Bohême et seigneuries	8	279	70
États allemands	9 [fig. 7]	747	73
Pays-Bas	2	43	10
Danemark et Suède	1	93	38
Russie et Pologne	4	94	26
Orient et Amérique	1	95	11
<i>Sommes</i>	88	3567	2180 <sup>17</sup> .»

Suivait une description sommaire des points forts de la collection, à laquelle sont empruntées les légendes des pièces illustrées.

Dans un article publié dans le *Journal de Genève* du 11 août 1883, Eugène Demole donnait d'autres précisions sur la donation : « C'est vers la fin du siècle dernier, que M. Michel Christ Beurlin, grand-père maternel de M. Michel Chauvet, doit avoir réuni les principaux éléments de son médaillier. À cette époque, la numismatique ancienne était seule en faveur ; les travaux classiques [fig. 8] de Patin, de Spanheim et de Vaillant, ouvraient alors un large champ à l'étude des médailles grecques et romaines ; aussi la collection Beurlin est-elle tout naturellement et en grande partie formée de séries de l'antiquité. Les données scientifiques qui semblent avoir présidé à sa formation et les excellents ouvrages numismatiques qui l'accompagnent, montrent assez que M. Beurlin n'était pas un amateur vulgaire, mais que, tout au contraire, il savait apprécier à leur juste valeur les monuments métalliques qu'il rassemblait. Il mourut en 1843. En héritant de la collection de son père, M. Abraham Beurlin, juge à la cour, paraît avoir pris à tâche de l'enrichir d'un grand nombre de médailles et de monnaies modernes, qui sont aujourd'hui à peu près introuvables<sup>18</sup>. Il laissa en 1866 cet important médaillier à ses neveux, MM. Michel et Marc Chauvet qui, s'inspirant de l'exemple de leur oncle et de leur grand-père, surent y faire d'utiles adjonctions. Enfin, M. Michel Chauvet, devenu par le

17. Extrait du Mémorial des séances du Conseil municipal, 40<sup>e</sup> année, n°11, [Genève 1883], pp. 173-184 (Arch. CdN 54/1883)

18. Probablement au moment du retrait de la monnaie cantonale (1848-1850)

5 (en haut). Julien Colibert (actif de 1765 à 1799) | Médaille des Représentants, Genève, 1767-1768 | Or, 60,89 g, Ø 45,5 mm (MAH, inv. CdN 1334) | «[...] un exemplaire en or de la médaille genevoise, dite des Représentants» (Compte rendu de la séance du Conseil municipal, 2 octobre 1883) · Inconnue en or de BLAVIGNAC 1849, pp. 319-320

6 (en bas). République de Genève, quart ou trois-deniers, 1621 | Or, 1,41 g, Ø moyen 14,8 mm (MAH, inv. CdN 389) | « Les monnaies de Genève [...] sont de premier ordre ; nous y trouvons une petite pièce en or, de 1621, qui déjà a bien fait parler d'elle. [...] Cette pièce a ceci d'intéressant, c'est que, en dehors de son extrême rareté, elle constitue une frappe en or, ou syndicale, d'un quart de sol de 1621, la première en date que nous connaissions dans l'histoire monétaire genevoise.» (Compte rendu de la séance du Conseil municipal, 2 octobre 1883) · DEMOLE 1878, n° 43



décès de son frère propriétaire unique de cette collection de famille, a eu la généreuse et excellente idée de l'offrir à la Ville.»

Les archives que nous avons pu consulter à la Bibliothèque de Genève ne confirment que partiellement ce que Demole avait dû certainement apprendre au cours d'entretiens avec Michel Chauvet. Des listes, rédigées sur du papier ancien dans une écriture gothique très rebutante, présentent de toute évidence le contenu de médailliers du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont été offerts à l'achat à Michel-Christ Beurlin. Selon un document conservé dans les Archives Chauvet, les débuts de la collection remontent au XVI<sup>e</sup> siècle ! Quant au fils de Michel-Christ, il ne paraît pas avoir été un collectionneur enragé ! Nous en voulons pour preuve un extrait de sa correspondance.

Abraham écrivait à sa mère de « Rome, lundi 30 mai [1836] au soir » : « Il n'y a pas à rapporter des médailles pour le père quoique chacun veuille nous en vendre, mais je crois que toutes ces pièces qu'on nous offre sont de fabrique moderne, aussi ne me suis-je pas laisser [*sic*] tenter<sup>19</sup>. »

C'est tout ce qu'il dit sur la numismatique, semble-t-il, dans une abondante correspondance couvrant plusieurs mois d'un long voyage en Italie<sup>20</sup>.

Inversement, toute la famille était mise à contribution pour enrichir la collection de Michel-Christ, comme le laisse entendre le mot de David Chauvet qui demandait à sa femme, dans une lettre datée du 21 juin 1833, lors d'un voyage d'affaires à Londres : « [...] dis à ton père que les médailles sont horriblement chères, on m'a demandé pour

19. Voir plus haut, note 5

20. *Ibid.*





7. Kempten, Ville impériale, *Klippe* d'un demithaler, 1623 | Argent, 8,79 g, 36,1 × 35,1 mm (MAH, inv. CdN 19357) | « Les séries allemandes renferment des raretés de premier ordre. » (*Compte rendu de la séance du Conseil municipal*, 2 octobre 1883)

celle de Walter Scott 10 sh. c. a. d. 12 francs 60. Comme je ne suis pas en fonds je ne lance pas dans ces prix, veut-il que je lui en achète quelques unes des dernières parues [...]»<sup>21</sup>.

Comme nous l'avons vu plus haut, le Conseil administratif, se disant « extrêmement sensible à cette libérale marque de l'intérêt que vous portez à nos collections municipales », le remercia rapidement par la voix de son président E. Pictet, tout en annonçant : « [...] nous soumettrons votre offre au Conseil municipal lorsqu'il se réunira, et nous ne doutons pas qu'il ne s'empresse de l'accepter<sup>22</sup> ». Ce qui fut fait le 2 octobre<sup>23</sup> et aussitôt communiqué officiellement au donateur, avec l'annonce qu'un crédit de 500 fr. avait été voté pour la frappe d'une médaille en signe de reconnaissance<sup>24</sup>.

La médaille était l'affaire d'Eugène Demole, qui avait sans doute déjà sa petite idée là-dessus. Il avait également décidé que c'était Hugues Bovy, le graveur de médailles et professeur de l'École des beaux-arts, et nul autre, qui devait s'en charger, à ce que montre clairement une lettre de ce dernier à son père, Marc-Louis, datée du 31 octobre 1883 : « Aujourd'hui nous sommes convoqués en commission pour la médaille dont je t'ai montré les dessins. Richard voulait se présenter et il a été voir à cet effet Monsieur Demole qui l'a engagé à s'abstenir ; en effet Mr Demole tient beaucoup à ce qu'on exécute mes dessins qui ont bien répondu à son idée, à laquelle il tient beaucoup, il me promet en lui un chaud défenseur, pourvu que je le soutienne, ce qui est la partie la plus difficile dans cet ouvrage. Si les dessins sont adoptés, il faudra se mettre de suite à la besogne. [...] J'ai fait à Mr Demole le prix pour des coins très soignés. 900 francs. Il n'a pas eu l'air de trouver trop cher, du reste je lui ai dit que le prix m'est égal pourvu que je rentre dans mes frais, l'essentiel pour moi étant de réussir et de satisfaire l'Administration<sup>25</sup>. »

Demole l'avait en effet pressenti et la réponse de Hugues Bovy, en date du 30 octobre 1883, contenait le devis détaillé pour la gravure des coins<sup>26</sup>. Ce que Demole voulait c'était « [rappeler] les œuvres de Jean Dassier, que le Conseil de Genève offrait au siècle passé, soit à des résidents français, [...] soit à des représentants Genevois à l'étranger [...] »<sup>27</sup>.

21. *Ibid.*

22. Lettre du Conseil administratif de la Ville de Genève, [août 1883], *ibid.*

23. Voir le document cité plus haut, note 17

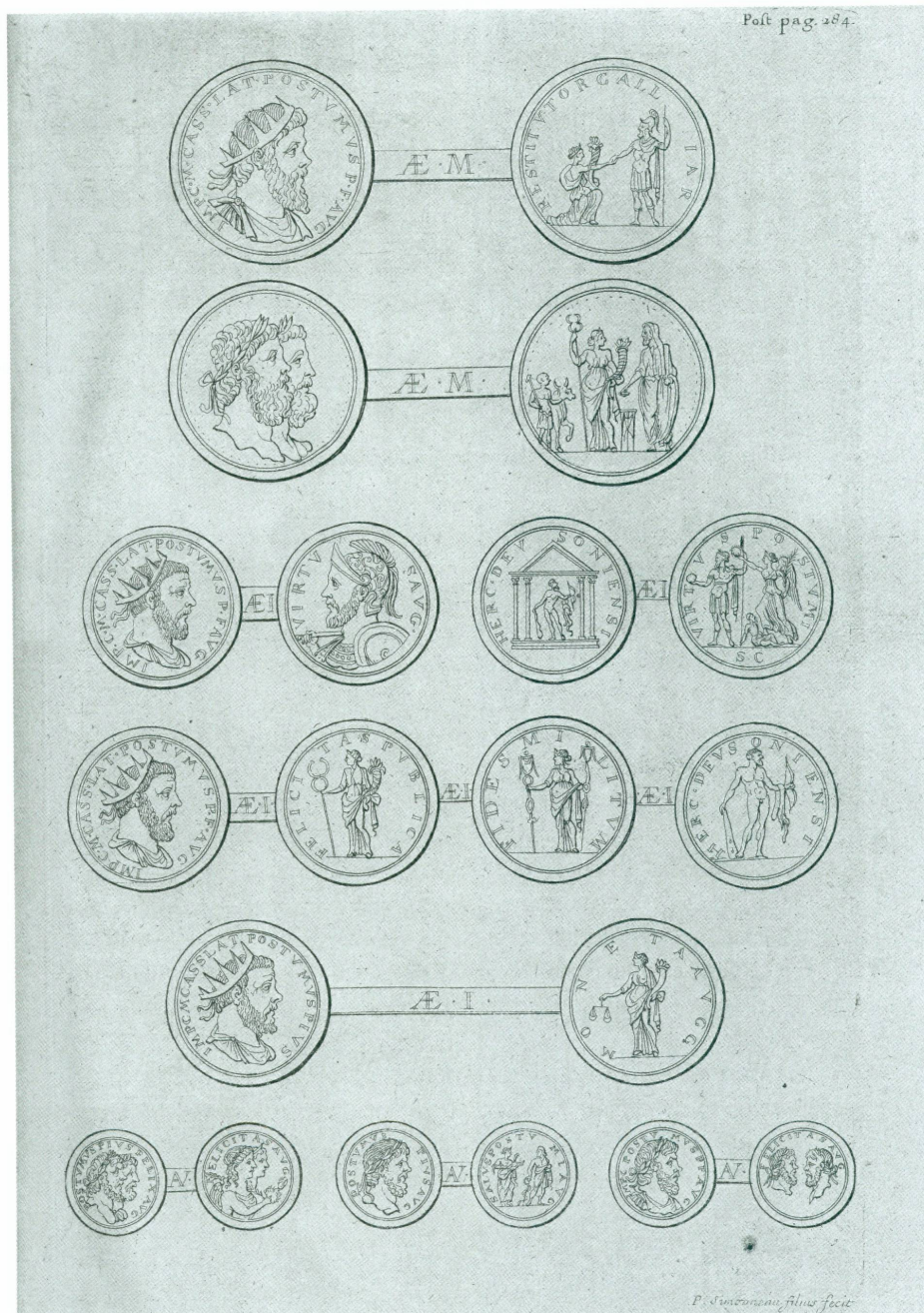
24. Lettre du Conseil administratif de la Ville de Genève, [octobre 1883], contenant un « Extrait des registres du Conseil Municipal du 2 octobre » manuscrit (Arch. Chauvet, sans cote)

25. Lettre autographe signée, Arch. Baud-Bovy 242, f<sup>os</sup> 224-225

26. Lettre autographe signée, Arch. CdN 57/1883

27. Voir plus haut, note 1, et plus bas, note 28

8. Anselmo Banduri, OSB, *Numismata imperatorum Romanorum - A Trajano Decio ad Palaeologos Augustos ; accessit Bibliotheca nummaria sive auctorum qui de re nummaria scripserunt*, Paris 1718, 2 volumes, f°, pl. en face de tome I<sup>er</sup>, p. 284 (MAH-CdN, BAA Yh 56) | L'ouvrage présente une solide reliure en parchemin.



28. À la fin du passage cité, Demole (car on reconnaît sa plume sous l'anonymat rédactionnel) laisse percer sa satisfaction : « C'est la restauration d'un excellent style, mais c'est aussi un chef-d'œuvre d'exécution. Car, disons-le en terminant, s'il est parfois aisé de faire une copie, il est bien autrement difficile de s'inspirer de l'œuvre d'un maître, de la traduire dans un style plus moderne, tout en respectant ses caractères fondamentaux ; c'est là ce qu'a su faire M. Hugues Bovy et nous l'en félicitons sincèrement » (*B.S.S.N.* 1884, p. 83).

29. Arch. CdN 55/1883, pour tout ce qui suit.

Le résultat allait montrer qu'Eugène Demole avait vu juste<sup>28</sup>, mais il fallait officialiser la chose. Une commission, présidée par le conseiller administratif A. Le Cointe, se réunit une première fois le 31 octobre, puis le 7 novembre. Lors de la deuxième séance, elle décida de confier le travail à Hugues Bovy, sur la base de son projet, remanié entre-temps par une sous-commission dirigée par Demole.

Voici, selon le compte rendu des séances conservé dans les archives du Cabinet de numismatique<sup>29</sup>, comment le projet présenté par Hugues Bovy fut amené : « Le Conseil administratif, prévoyant que, dans l'avenir, d'autres dons pourraient lui être faits et qu'il



9. Hugues Bovy (1841-1903) | Médaille Chauvet, exemplaire en argent n° 2, Genève, 1884 | Argent, 130,73 g (poids des médailles d'argent 131,200 g  $\pm$  1/1,5, selon Hugues Bovy, lettre à E. Demole du 31 octobre 1884, Arch. CdN 61/1884),  $\varnothing$  67,27 mm (théoriquement 68 mm) (MAH, CdN, donation en attente de ratification [don Anne-Françoise et Olivier Chauvet, Genève])

se trouverait ainsi dans le cas de frapper de nouvelles médailles, a pensé avec raison qu'il convenait de choisir un type uniforme [...]. Cette médaille doit avoir un caractère général large, franchement municipal», puis approuvé moyennant modifications : «Le dessin de Mr Bovy portant au droit une dédicace et au revers la vue de la ville, en imitation des médailles de Jean Dassier, est adopté en principe.»

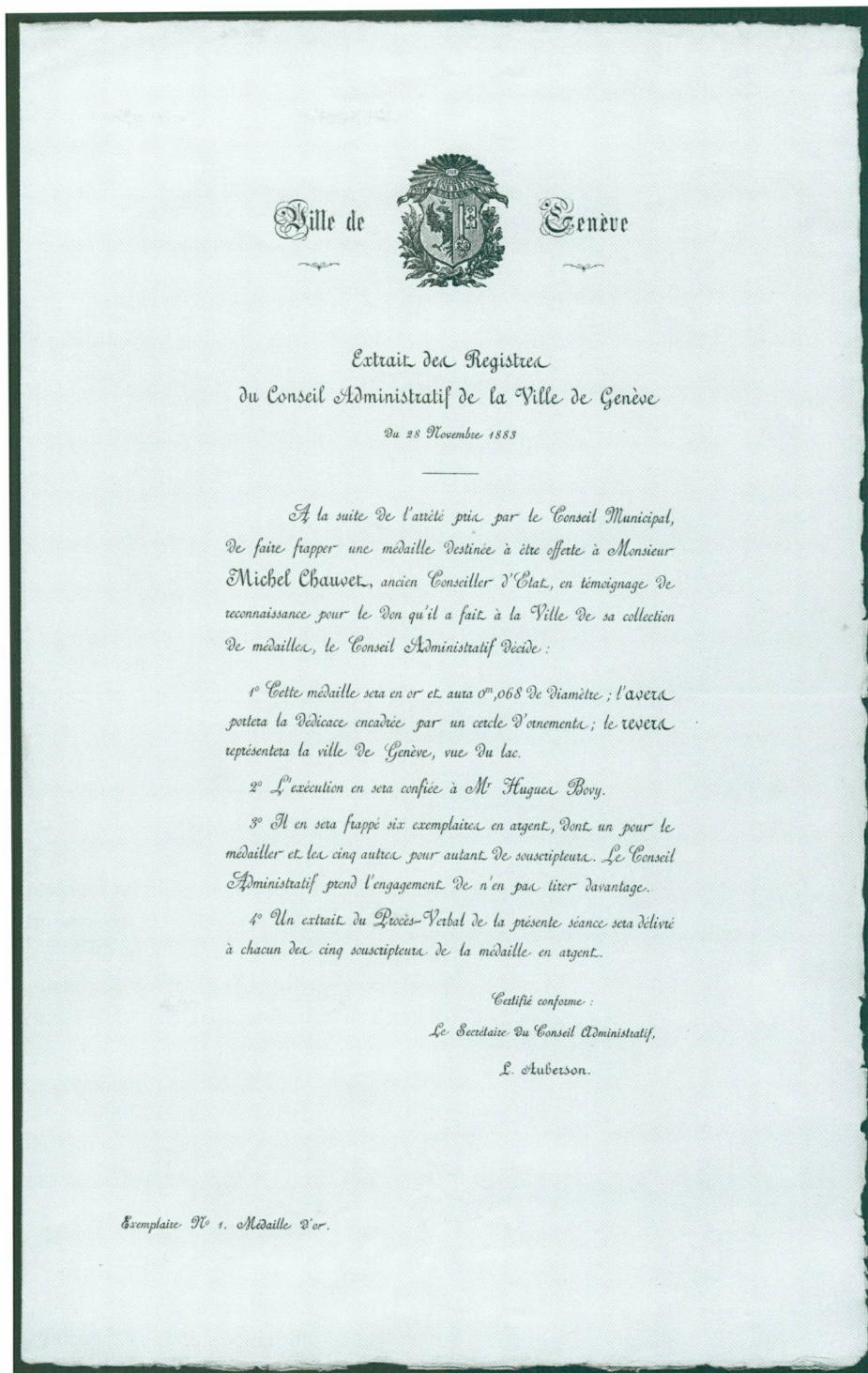
Pour créer une médaille véritablement digne de la donation et de la tradition genevoise, le crédit de 500 fr. voté par le Conseil lors de sa séance du 2 octobre était totalement insuffisant. Pour pallier la difficulté, Demole sut s'entourer dans la commission (qui était celle du Cabinet de numismatique, élargie pour l'occasion) d'amis généreux : il fut décidé que, outre la médaille en or pour le donateur, cinq médailles seraient frappées en argent, au prix de 200 fr. Louis Micheli, Alphonse Revilliod, Maurice Girod, Albert Rilliet et Arnold Meyer souscrivirent de bonne grâce une médaille chacun. Une des cinq médailles offertes alors en souscription a été conservée par la famille Chauvet, à côté de celle en or. Elle accompagnera la nouvelle donation, rehaussant encore la valeur du don. Un petit mystère subsiste : il n'a pas été possible de savoir de laquelle des cinq médailles il s'agit (fig. 9).

La médaille était une chose sérieuse et le don d'importance. Finalement, l'année suivante, l'ardoise pour la gravure des coins et la frappe des six médailles (plus une déposée au Cabinet de numismatique) atteignait 1818.30 fr., définis hors budget, mais que la Ville acquitta dans les cinq jours (*o felicia tempora!*)<sup>30</sup>.

Nous l'avons vu, d'autres donations planaient dans l'air : la collaboration avec Hugues Bovy et l'atelier des Bovy n'en était qu'à ses débuts. La médaille de Genève était encore perfectible, malgré sa beauté, selon les observateurs attentifs, ce qui mettait à rude épreuve les nerfs de l'artiste : «M<sup>r</sup> Demole m'a fait appeler. Il s'agit de donner un nouvel exemplaire de la médaille Chauvet à Monsieur Duval-Plantamour qui a fait don à la Ville de Genève d'une très belle collection numismatique. A ce propos, Monsieur Le Cointe voudrait faire faire un nouveau coin, parce que l'on trouve une correction à faire à une des voiles de la barque du

30. Arch. CdN 69/1884

10. Diplôme accompagnant la médaille en or (fig. 1) | Grande double feuille, papier à la cuve, tirage unique, 43,6 × 27,5 cm (BGE, Arch. Chauvet, papiers de famille, carton 2)



31. Lettre autographe signée de Hugues Bovy à son père, le 10 mai 1885 (Arch. Baud-Bovy 242, f<sup>os</sup> 331-332)

premier plan, puis les amateurs du Salève trouvent que j'ai fait une erreur dans sa représentation. Juge si j'ai tort d'être difficile sur mon ouvrage, quand j'ai affaire à un pareil public. Oui mon père, j'ai fait une faute au Salève, j'ai oublié une caverne ou une corniche, je ne sais ; Monsieur Demole n'a pas pu me renseigner<sup>31</sup>. »

Demole avait dû s'armer de patience. Hugues Bovy lui avait écrit en mars 1884<sup>32</sup> que le travail n'avancait pas comme il le voulait et qu'il devait s'y prendre d'une autre façon. Ce n'est finalement que du 12 septembre que date la facture<sup>33</sup>.

Quelques semaines plus tard, le 24 octobre, Michel Chauvet notait dans son journal<sup>34</sup> : «MM. Le Cointe et E. Demole m'apportent la Médaille (fig. 1 et 10) qui m'a été votée par le Conseil Municipal de la Ville, en souvenir du Médailler que j'ai donné. – Avons fait à cette occasion un déjeuner de famille auquel eu [?] joint MM. Turrettini et Dunant. Assistent les Monod et les E. Picot. Le Cointe fait un joli discours au dessert très aimable pour moi et les miens.»

L'importance de la donation de Michel Chauvet va au-delà de la donation elle-même, car elle inaugura la période des grandes donations qui firent du Cabinet de numismatique de Genève une institution à la hauteur du renom de la Ville et des ambitions du «Grand Musée», qui ouvrit en octobre 1910. D'autres donations importantes furent certainement encouragées par la première, comme le laissent entendre la lettre de Hugues Bovy à son père et l'article du *Journal de Genève* déjà cités (11 août 1883) : «En nous applaudissant du cadeau précieux que fait à la ville M. l'ancien conseiller d'État Chauvet, nous aimons à espérer que les amateurs présents et à venir n'oublieront point son généreux exemple.»

Ce fut la grande époque de la numismatique dans les musées, celle aussi du chant du cygne de la médaille en tant que plus haute reconnaissance pour service rendu (dans un pays qui ne connaît pas les décorations) ou façon la plus raffinée de célébrer une date importante.

32. Lettre autographe signée, Arch. CdN 70/1884

33. Voir plus haut, note 30

34. Voir plus haut, note 5

35. Selon ce qu'indique le *Journal de Genève* du 4 novembre 1884. Voir aussi les éditions du 29 novembre 1883 et du 2 juin 1891.

Le public devrait pouvoir découvrir la médaille Chauvet dans la dernière phase de l'exposition du Centenaire, inaugurée le 17 février 2010 dans la salle dite de l'AMAM, cent vingt-six ans après l'avoir fugacement aperçue à la Bibliothèque les jours qui suivirent sa remise au donateur<sup>35</sup>. Ajoutons pour terminer qu'entre la date de sa remise et 2010, elle fut pieusement conservée par les descendants de Michel Chauvet. Du fils de celui-ci (Charles-) Albert (1857-1936), elle passa à la fille aînée de ce dernier (Olga-) Marie-Anne (décédée en 1959), dépositaire des bijoux de famille. Le père des donateurs, Bernard Chauvet (1897-1983), la reçut à son tour, en 1967, pour son septantième anniversaire, de son beau-frère Jean Picot.

## Bibliographie et abréviations

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Arch. Baud-Bovy 242                | Archives Baud-Bovy 242 (BGE, Salle des manuscrits)   |
| Arch. BPU Dm 27-37                 | Archives BPU Dm 27-37 (BGE, Salle des manuscrits)  |
| Arch. CdN                          | Archives du Cabinet de numismatique  |
| Arch. Chauvet                      | Archives Chauvet (BGE, Salle des manuscrits)   |
| BGE                                | Bibliothèque de Genève   |
| <i>Biographies genevoises</i> 1891 | <i>Biographies genevoises</i> , Recueil Henri Le Fort, année 1891 (BGE, Salle des manuscrits)  |
| BLAVIGNAC 1849                     | J.-D. Blavignac, <i>Armorial genevois · Essai historique sur les armoiries, les sceaux, les bannières et les monnaies de Genève, depuis l'époque la plus ancienne jusqu'à nos jours</i> , Genève 1849        |
| B.S.S.N. 1884                      | <i>Bulletin de la Société suisse de numismatique</i> , 8-9, 1884, pp. 81-83 et pl. III   |
| CHOISY/DUFOUR-VERNES 1902          | A. Choisy, L. Dufour-Vernes, <i>Recueil généalogique suisse</i> , 1 <sup>re</sup> série, Genève, I, Genève 1902  |
| COVELLE 1897                       | Alfred L. Covelle, <i>Le Livre des bourgeois de l'ancienne République de Genève</i> , Genève 1897  |
| DEMOLE 1878                        | Eugène Demole, <i>Histoire monétaire de Genève</i> , Genève 1878   |
| D.H.B.S. 1924                      | Henry Deonna, s.v. «Beurlin» et «Chauvet», dans Marcel Godet, Henri Türlér, Victor Attinger (dir.), <i>Dictionnaire historique et biographique de la Suisse</i> , II, Neuchâtel 1924, pp. 155 et 492         |
| D.H.S. 2004                        | Guy Le Comte, s.v. «Chauvet», dans Marco Jorio (dir.), <i>Dictionnaire historique de la Suisse</i> , II, Hauterive 2004, p. 208  |
| EISLER 2010                        | William Eisler, <i>Images chatoyantes du siècle des lumières : les médailles des Dassier de Genève / Lustrous Images From the Enlightenment : the Medals of the Dassiers of Geneva</i> , Genève – Milan 2010 |
| GALIFFE 1892                       | J.-B.-G. Galiffé, <i>Notices généalogiques sur les familles genevoises, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours</i> , VI, Genève 1892  |
| <i>Journal de Genève</i>           | <i>Journal de Genève</i> , éditions du 11 août et du 29 novembre 1883, du 4 novembre 1884, du 31 mai et du 2 juin 1891, et du 2 novembre 1920  |
| LA TOUR 1892                       | Henri de la Tour, <i>Atlas des monnaies gauloises</i> , Paris 1892   |
| Ms. fr. 1080                       | Ms. fr. 1080 (BGE, Salle des manuscrits)   |
| Ms. fr. 3721                       | Ms. fr. 3721, f <sup>os</sup> 5-67, trente-deux lettres de Michel Chauvet à Charles Brot (à Milan), Paris – Genève, etc., 30 déc. 1846-1857 et 18 mai 1879 (BGE, Salle des manuscrits)                       |
| <i>Numispost</i> 2010              | <i>Numispost &amp; HMZ</i> , 2010/3, pp. 79-81   |
| RUCHON 1953                        | François Ruchon, <i>Histoire politique de la République de Genève, de la Restauration à la suppression du budget des cultes : 31 décembre 1813 – 30 juin 1907</i> , Genève 1953                              |
| SORDET S.D.                        | Louis Sordet, <i>Dictionnaire de biographie genevoise</i> , s.d., s.v. «Buerlin» et «Chauvet» (BGE, Salle des manuscrits)  |

## Crédits des illustrations

BGE, fig. 10 (scan gracieusement mis à disposition) | CdN, auteur, fig. 2-3 | CdN, Mathieu Dewarrat, fig. 4-9 | MAH, Bettina Jacot-Descombes, fig. 1

## Adresse de l'auteur

Matteo Campagnolo, conservateur du Cabinet de numismatique, Musée d'art et d'histoire, rue Charles-Galland 2, case postale 3432, CH-1211 Genève 3

